



Uzerche, le 4 décembre 2025

**Objet : Demande de subvention Vie associative 2026**

Affaire suivie par : Vanessa Caraminot – v.caraminot@uzerche.fr

Madame, Monsieur, chers responsables associatifs,

Comme chaque année, la ville d'Uzerche souhaite soutenir le mouvement associatif, dont la contribution au développement éducatif, culturel, social et sportif des Uzerchois est essentielle. Cet accompagnement peut être financier, logistique ou encore technique.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez solliciter l'attribution d'une aide financière au titre de l'année 2026, je vous invite à compléter le dossier que vous retrouverez sur le site [www.uzerche.fr](http://www.uzerche.fr) et de le retourner ensuite par courriel, de préférence, à [associations@uzerche.fr](mailto:associations@uzerche.fr), ou à défaut, par voie postale, ou encore par dépôt direct en mairie, impérativement avant le lundi 09 février 2026, afin de permettre l'instruction de votre demande.

J'attire votre attention sur la nécessité de remplir avec la plus grande précision l'ensemble des pages : tout dossier incomplet ne sera pas retenu par la commission vie associative. Nous vous informons que les données transmises ne serviront qu'à l'instruction de la demande de subvention et ne seront communiquées qu'aux élus membres de la commission.

En application de la loi du 24 août 2021, il est impératif que vous joigniez à la demande de subvention le Contrat d'Engagement Républicain signé.

Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation de manifestations et compte tenu de la sollicitation croissante des services de la mairie, soucieux d'assurer un accompagnement de qualité, il vous est désormais demandé de renseigner obligatoirement la *Fiche technique de prêt de matériel* pour toute requête relative au matériel, aux installations ou aux autorisations. Cette fiche devra être transmise au minimum un mois avant la date prévue de l'événement.

Vous avez la possibilité de prendre l'attache de Madame Vanessa CARAMINOT (05.55.73.17.00), qui reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers responsables associatifs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sincerely  
  
Jean-Paul GRADOR  
Maire

Mairie d'Uzerche

Place de la Lunade - 19140 Uzerche

Tél. 05 55 73 17 00 - Fax : 05 55 98 44 55 - Courriel : [mairie@uzerche.fr](mailto:mairie@uzerche.fr)  
[www.uzerche.fr](http://www.uzerche.fr)